## Quelques règles a suivre pour bien écrire un rapport de TER

## M1 CILS

- 1. Longueur : entre 12 et 30 pages (cela dépend du sujet), bibliographie incluse et Appendice exclue (voir après).
- 2. Le rapport doit être en LATEX. Sur le web on trouve beaucoup de documents expliquant comment écrire un document en Latex, quels *packages* existent, comment faire une bibliographie en Latex, etc etc.
  - Sachant que votre rapport sera sans doute écrit à plusieurs mains, nous vous suggérons d'utiliser un site comme https://www.overleaf.com/, qui, après qu'on a créé son compte, permet de créer un projet de document en IATEX, de taper en ligne du texte en IATEX dans plusieurs fichiers indépendants (qu'on peut incorporer dans un document maitre), de compiler les fichiers sources et de voir le résultat sous la forme d'un fichier pdf.
  - Sinon, il existe aussi la possibilité de partager le document via Dropbox, bien sûr.
- 3. Le document doit avoir une page initiale avec : noms et adresses mail des étudiants, titre du sujet, noms des enseignants qui encadrent le TER et il doit contenir une Table des Matières.
- 4. Les sections du rapport seront :
  - L'introduction. Dans cela, on expliquera le contexte du problème étudié.
    Une courte sous-section ayant titre « Objectif du Travail d'étude et de recherche » est <u>obligatoire</u> : elle expliquera en quelques lignes ce que vous êtes censés faire.
  - Des sections avec le corps du travail proprement dit.
  - Les conclusions : ici, vous résumerez votre contribution, vous essayerez d'évaluer vous même vertus et défauts de ce que vous avez accompli (prendre du recul!) et vous dresserez des perspectives, indiquant ce qui reste encore à faire pour améliorer vos résultats, par exemple.
  - Il faudra une bibliographie, à la fin. Pour chaque livre ou article cité, il faudra indiquer les auteurs, le titre, la date de parution, l'année de publication, la maison d'édition. S'il s'agit d'une article, il faut aussi indiquer où il a été publié (il apparaît dans les actes d'un congrès (lequel?), ou bien dans une revue (laquelle?),...). Regarder comme

c'est fait un fichier .bib en Latex; vous avez des enregistrements de format prédéfini.

On pourra aussi citer des liens web, mais une bibliographie faite juste de liens web est à éviter.

Si le sujet s'y prête, il faudra un « Etat de l'art ». On pourra inclure cette partie dans l'introduction ou en faire une section à part : c'est à vous de voir, car cela dépend du sujet et de l'importance de ce qu'il y a dire sur ce qui existe déjà en relation au sujet.

Il faudra un glossaire, où sera très rapidement donnée la définition de termes techniques utilisés. Le glossaire se place à la fin du document, avant la table des matières. Chaque terme présent dans le glossaire doit être signalé lors de son emploi dans le rapport (par un astérisque (\*) ou autre).

Si utile, on pourra faire une appendice, qui ira tout à la fin, après la bibliographie. On pourra y mettre du code, pour les travaux de TER qui comportent de l'implémentation, des démonstrations, pour des sujets de type théorique,... Toute partie de votre travail que vous trouvez intéressant de faire connaitre, mais qu'on peut éviter de donner dans le corps du document, pour ne pas l'alourdir, pourra être mise la.

Pour toute autre question liée à la rédaction, adressez vous à vos enseignants de TER, qui sauront vous conseiller.